

ROCHEFORT

Vous chercher à faire construire...

la ville vous propose des terrains à bâtir...

LOTISSEMENT COMMUNAL

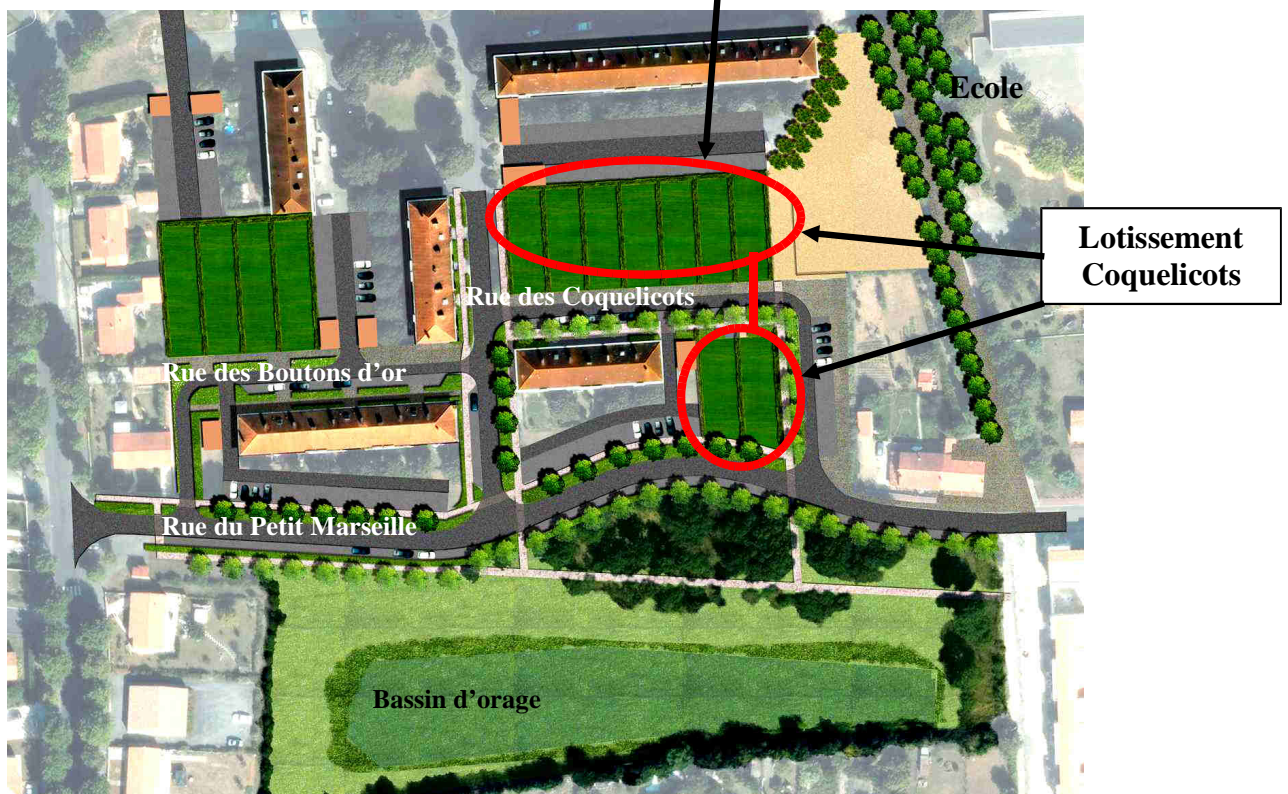
Lots à bâtir, viabilisés, libre de constructeur

Surfaces de 296 m² à 328 m²

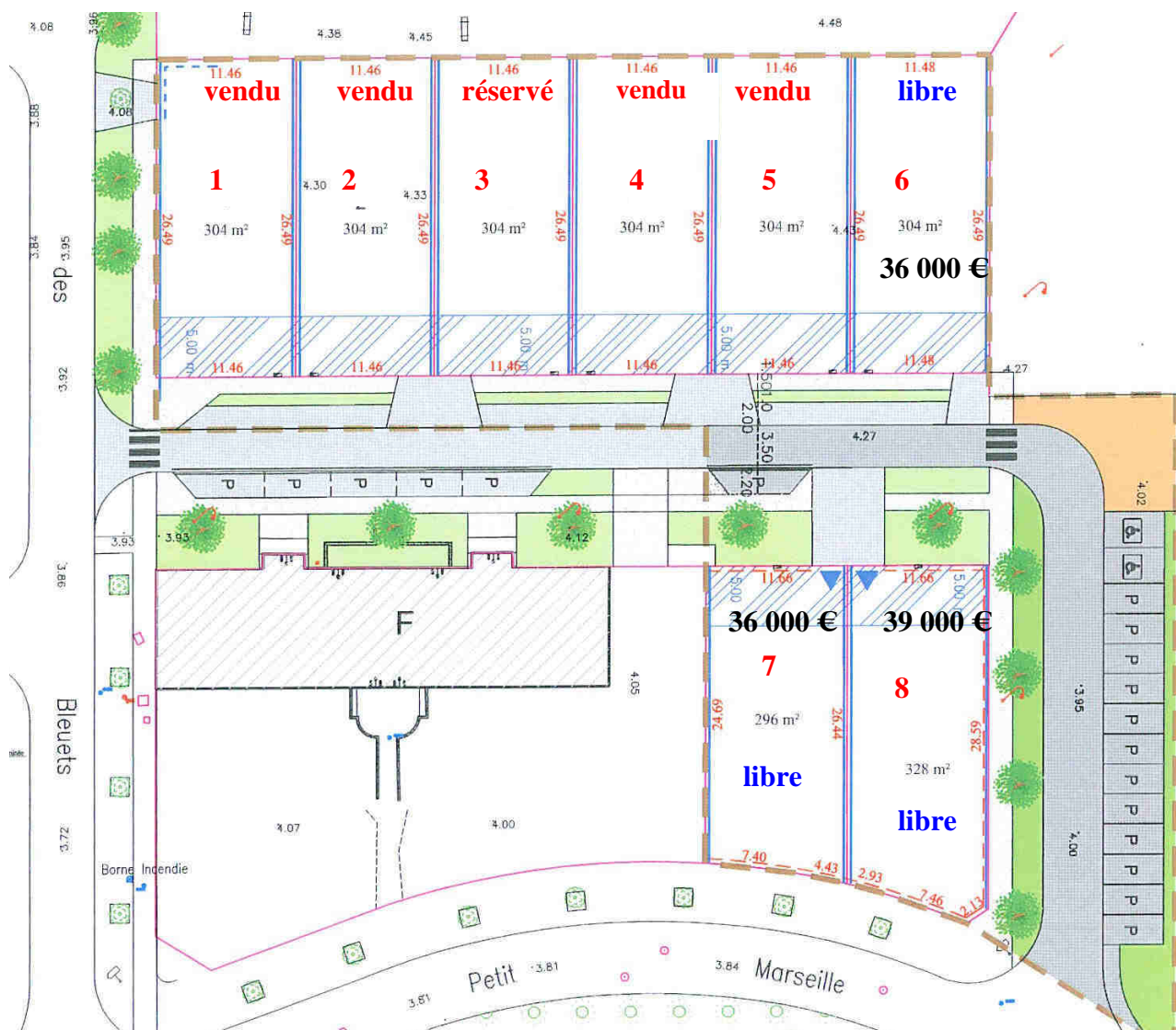
Prix de 36 000 € à 39 000 € TTC



... situés dans le quartier du Petit Marseille qui a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain...



LOTISSEMENT COQUELICOTS



Conditions particulières :

Les candidats acquéreurs doivent :

- être des personnes physiques,
- être primo accédant ou ne pas avoir de prêt immobilier en cours,
- occuper le futur logement à titre de résidence principale.

A défaut d'attribution pour un usage d'habitation, les lots 1, 2 et 3 peuvent recevoir une activité libérale, tertiaire, commerciale ou de service qui ne soit pas incompatible avec la salubrité, la tranquillité, la sécurité ou l'entretien d'un quartier d'habitation.

- les acquéreurs auront lors de la conception du projet, recours aux services du conseiller « info énergie » de l'Espace nature pour des recherches en économie d'énergie.

Aide spécifique : possibilité de bénéficier d'une TVA à 5,5 % (sous conditions de ressources)

Dossier de candidature à déposer en mairie, au service urbanisme

**LOTISSEMENT COMMUNAL « LES COQUELICOTS » A ROCHEFORT
DOSSIER DE CANDIDATURE**

Monsieur		Madame	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Age		Age	
Adresse actuelle		Adresse actuelle	
Statut : propriétaire, locataire, hébergé...		Statut : propriétaire, locataire, hébergé....	
Nom du propriétaire		Nom du propriétaire	
Nbr de pièces principales actuelles		Nbr de pièces principales actuelles	
Profession ou situation		Profession ou situation	
Lieu de travail		Lieu de travail	
Employeur		Employeur	
Téléphone		Téléphone	

Composition de la famille devant occuper le futur logement	Noms, prénoms et âge des adultes (autres que ceux ci-dessus) :
	Nombre et années de naissance des enfants :

Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition	
Monsieur	
Madame	
Autre(s) membre(s)	
Total	
Joindre la copie du dernier avis d'imposition	

Choix du terrain	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix	3 ^{ème} choix
numéro du lot			

Le(s) candidat(s) certifie(nt) (cocher les cases correspondantes):

acquérir le terrain et réaliser la construction en qualité de personne physique,

ne pas avoir de prêt immobilier en cours,

occuper le futur logement à titre de résidence principale,

ne pas revendre dans un délai inférieur à 5 ans,

avoir recours aux services du conseiller « info énergie » de l'Espace Nature pour la conception du projet.

date et signature(s)

*à retourner en mairie, au service urbanisme,
ou par courrier 119 rue Pierre Loti - BP 60030 – 17301 Rochefort Cedex*